

Avis de Vente au plus offrant A.O. N°03/2018

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de (en Lots séparés) :

▪ **Deux (02) Villas sise à Yasmine Hammamet et Mrezgua - Hammamet :**

Lot	Villa	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	La Lune XI	595469 Nabeul	à l'intersection de la rue Al Anbar et rue Al Morgène, zone touristique El Mrezgua à quelques minutes de la plage.	Villa R+1 avec un jardin aménagé (environ 757 m ²) et une piscine (de 49 m ² environ)	1 090 m ² Dans l'indivision	environ 555 m ²
II	Marina 31	580817 Nabeul / 580819 Nabeul	N° 631, Île des pêcheurs Au cœur de la Marina Yasmine Hammamet, donnant directement sur le plan d'eau et le port de plaisance	Villa R+1 avec un 2ème étage partiel et un jardin aménagé (environ 106 m ²) Ainsi que le droit d'usage payant du poste d'accostage n°7031	299 m ²	396 m ² environ

▪ **Deux (02) Terrains sis à Solimen -Nabeul et à Rafraf - Bizerte:**

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Superficie Totale	Superficie à céder
III	EL Bouhaira	602580 Nabeul	Soliman Sur la ceinture périphérique à quelque minutes de la ville et de la plage.	27 404 m ² (33 400 parts)	24 614 m ² (30 000 parts dans l'indivision)
IV	Al Ferdaws	40863 Bizerte	Perché tout en Hauteur de 115 m sur la plage de Aiin Mestiir RAFRAF	5 060 m ²	5 060 m ²
		9659 Bizerte		5 318 m ² (5 318 parts)	3 191 m ² (3 191 parts dans l'indivision)

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objet de la cession **seront cédés libres de tous droits ou hypothèques**, ils relèvent de la propriété privée de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 08 Janvier au 19 Février 2018. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100DT) pour chaque cahier en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 03 /2018

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à **Vingt mille dinars (20 000 DT) pour chaque lot**.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 20 Février 2018 à 15H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **15H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100+216 73 369 037 +216 98 910 000). **GI**

